

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 décembre 2023

PUBLIE LE : 26 JAN. 2024

Délibération n°231219-12c : Ouverture des crédits d'investissement – exercice 2024

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le treize décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Carole BUHOT, Ingénieur du Syndicat VALOSEINE
Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur du syndicat VALOSEINE
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	8
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8

OBJET : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT**RAPPORTEUR** : Monsieur Dominique Pierret, Vice-Président**VU** l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que, dans l'attente du budget primitif 2024, l'exécutif peut donc, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

LE COMITE,

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, ce qui représente les montants suivants :

		Budget Primitif 2023	Budget Supplémentaire 2023	Total Budget 2023	Crédits pouvant être ouverts art 1612-1 CGCT
		A		C = A+B	= C/4
20	2031 FRAIS D'ETUDES	30 000,00	371 994,00	401 994,00	100 498,50
20	2033 FRAIS D'INSERTION	-	2 500,00	2 500,00	625,00
20	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	15 000,00	12 000,00	27 000,00	6 750,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		45 000,00	386 494,00	431 494,00	107 873,50
21	2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	20 000,00	16 300,00	36 300,00	9 075,00
21	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	-	449 100,00	449 100,00	112 275,00
21	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 000,00	3 000,00	8 000,00	2 000,00
21	2184 MOBILIER	1 500,00	1 050,00	2 550,00	637,50
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		26 500,00	469 450,00	495 950,00	123 987,50
23	2313 IMMOBILISATIONS EN COURS - CONSTRUCTIONS	-	4 241 406,00	4 241 406,00	1 060 351,50
23	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	635 000,00	225 000,00	860 000,00	215 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		635 000,00	4 466 406,00	5 101 406,00	1 275 351,50
TOTAL		706 500,00	5 322 350,00	6 028 850,00	1 507 212,50

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 26/01/2024

Transmis en préfecture et affiché le 26/01/2024

Pour Extrait Conforme


Georges MONNIER
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal